

Inspection de  
l'éducation  
nationale  
Aix les Bains

Adresse postale  
2, rue Vaugelas 73100 Aix  
les Bains

## PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE N°2

*Ecole : Le Montcel*

Le Conseil d'école N°2  
s'est réuni lundi 11 mars 2024  
à 18h  
à l'Ecole du Montcel

Membres présents : Mme MENACHEMOFF Lara (Directrice, enseignante CM1/CM2), Mme AUBERT Laurane (déchagre de direction, enseignante CM1/CM2), Mme LACROIX Annick (enseignante GS/CP), Mme CHAPEAU Katia (enseignante PS/MS), M. FLORET Emilien (Parent d'élève), Mme GUIBERT Caroline (Parent d'élève), M. VIGNERON Antoine (Parent d'élève), Mme BERGER Isabelle (ATSEM), Mme REGOLINI Laurence (ATSEM).

Membres excusés : M. LEDOUIT Laurent (IEN), M. HUYNH Antoine (Maire), Mme BOUCHARD Camille (enseignante CE1/CE2), Mme TROUVE Lucie (complément classe CE1/CE2), Mme ALTMAYER HENSIEN Emily (Parent d'élève).

Membres absents : Mme VIOLA Peggy (Adjointe au Maire).

L'assemblée désigne Mme GUIBERT Caroline comme secrétaire de séance.

### Compte-rendu :

Les points suivants, inscrits à l'ordre du jour, ont été successivement abordés :

#### **1/ Approbation du procès-verbal du conseil d'école du 17 novembre 2023**

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

#### **2/ Bilan des évaluations nationales des CP**

Les évaluations ont eu lieu en deux temps, en septembre et en janvier. Aucune difficulté particulière n'a été relevée. Les résultats sont transmis individuellement à chaque famille avec des précisions lorsque c'est nécessaire.

#### **3/ Rappel de l'enquête menée par la DEPP (Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance)**

Cette enquête concerne un panel d'enfants au sein d'écoles tirées au sort – dont Le Montcel - (35 000 élèves à l'échelle nationale) qui seront suivis toute leur scolarité.

Un questionnaire concerne les enfants, un autre les parents et un dernier l'enseignante. Ils seront réceptionnés courant mai.

Cette enquête est obligatoire et concerne les enfants qui étaient en PS en 2022 et qui sont désormais en GS en 2024.

**Les objectifs :**

Evaluer l'enseignement au sein de l'école.

Evaluer les liens entre l'environnement familial et les acquis.

**4/ Des exercices de mise en sûreté ont été effectués**

Il existe trois sortes d'exercices :

- Confinement (catastrophe naturelle par exemple)
- Alerte incendie
- Risque intrusion

En cas de confinement, les élèves doivent se rendre dans la salle de classe de Katia Chapeau au RDC.

En cas d'intrusion, les règles suivantes doivent s'appliquer : rester où l'on se trouve, faire le moins de bruit possible, se mettre sous les tables.

Il est rappelé qu'en cas de confinement ou d'intrusion, il est inutile de se rendre à l'école pour venir chercher son enfant. Tant que l'alerte n'est pas levée, personne ne rentre et ne sort de l'établissement.

A noter que les exercices se passent bien. D'autres seront mis en place d'ici la fin d'année éventuellement sans préparation pour maintenir des conditions qui soient au plus proche de la réalité.

Les parents demandent à être prévenus pour les premiers exercices de l'année afin de préparer les plus petits.

**Demandes qui concernent la Mairie :**

Il est obligatoire de disposer de trois sonneries différentes pour distinguer les différentes alertes or l'école ne dispose pas du système performant et fonctionnel pour l'alerte intrusion. La Mairie, censée fournir le matériel approprié, peut-elle se pencher sur la question ?

Enfin, en cas de confinement, une mallette de survie est disponible néanmoins la réserve d'eau doit être renouvelée car les dates de péremption sont dépassées. La demande a été effectuée à plusieurs reprises depuis la rentrée en 2023.

**5/ Activités pédagogiques réalisées et à venir**

**PS/MS**

Les enfants sont allés à Aqualis pour la seconde fois. Ils ont notamment travaillé sur la découverte des libellules.

Une sortie est prévue le 5 avril prochain après-midi à la Galerie Eurêka. Le besoin est de 6 parents accompagnateurs.

**GS/CP**

L'association Enfance 73 est venue deux fois pour évoquer les violences en milieu scolaire et intra familiales. La qualité des interventions a été soulignée.

## **CE1/CE2**

Les 5 séances de ski de fond ont pu être réalisées. Cela tient à la période puisque les enfants sont montés en janvier et non pas en mars comme d'autres années. Il est rappelé que ce n'est pas l'école qui choisit.

Enfance 73 est aussi intervenue deux fois sur le harcèlement scolaire et les violences dans le cercle familial.

Fin mars la Gendarmerie interviendra sur le thème du permis piéton. Un permis sera symboliquement délivré aux enfants en mai.

Grand Lac a fait trois interventions (gratuites) sur les thèmes du tri des déchets et du gaspillage. Dans ce même esprit, les enfants se rendront à la Cité du goût pour aller plus loin sur le sujet du gaspillage, l'utilisation des produits de saison pour cuisiner...

## **CM1/CM2**

Grand Lac a fait deux interventions également dans ces classes toujours sur les mêmes thèmes.

Dans la continuité, les enfants se rendront au centre de tri des déchets, à l'usine d'incinération et à la Cité du goût.

Enfance 73 est également venue à deux reprises.

La Gendarmerie viendra parler du cyber harcèlement (protéger son identité...).

Il est précisé qu'à partir du CP, l'école doit consacrer 10h à la sensibilisation au harcèlement. C'est dans ce cadre qu'Enfance 73 intervient ainsi que la Gendarmerie.

Les enfants apprennent également à porter secours (prévenir les secours, Position Latérale de Sécurité etc.).

La semaine prochaine, les élèves participeront à la semaine des médias. Activités autour du journalisme.

## **Pour tous**

Les enfants ont pu profiter de la présence d'un conteur à raison de six fois le vendredi matin.

Un travail spécifique a été réalisé avec les CM1/CM2 : comment devenir conteur (oralité, articulation...). Ce travail s'est révélé bénéfique pour tous et certains élèves, parfois timides en temps normal, ont montré de nouvelles ressources. L'un d'entre eux participera à la finale départementale des champions de la lecture le 20 mars prochain.

## **6/ Autres sujets évoqués**

### **Le harcèlement**

Il a semblé nécessaire en séance de rappeler la définition du mot :

Violences répétées, physiques ou morales, contre un enfant. Présence d'un rapport de domination qui peut mener à l'isolement.

Il faut rester prudent sur l'utilisation de ce mot pour qualifier des situations qui relèvent le plus souvent d'un comportement d'enfant qui peut avoir une remarque blessante sans qu'il s'agisse de harcèlement.

Les enseignantes et l'équipe périscolaire sont sensibilisées et attentives aux dérives.

## **Les sorties scolaires**

Difficulté à trouver un transporteur disponible et qu'il soit à un prix décent. Les sociétés de car pratiquent des prix toujours plus élevés. Il y a un risque d'annulation des sorties.

## **Carnaval**

Le succès du carnaval du 8 mars a été souligné.

La réussite tient au lien fait entre le sou des écoles, les enseignantes et la participation des parents.

La chorale des enfants a été très appréciée. Le choix du jour (hors week-end) et de la date (pas une veille de vacances) ont favorisé la participation.

A renouveler !

## **Application du travail sur le gaspillage à la cantine**

Les enfants sont encouragés à ne pas gaspiller en ne se servant pas trop et en terminant leur assiette.

La sensibilisation fonctionne puisque « le reste » en fin de repas a visiblement diminué.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30.

La secrétaire de séance,  
*Caroline GUIBERT*

Présidente du Conseil d'école,  
*Lara MENACHEMOFF*